

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAMBON-ET-SALVERGUES
EN DATE DU 10 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES : 07

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 02 juillet 2020

Date d'affichage : 02 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet, à treize heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CASARES Marie (Maire).

Présents : Mmes MM CASARES Marie – GOUT Aline – GOUT Jacky – COLLET David – DULAC Stéphan – FAGES Jean-Guy.

Absent excusé : M. BASCOUL Jérôme

Madame GOUT Aline a été nommée secrétaire.

A 13 heures 30 minutes, Madame le Maire ouvre la séance.

1. Désignation du délégué titulaire et des délégués suppléants - Elections sénatoriales 2020

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2020 (Décret 2020-812 du 29 juin 2020).

Le Conseil Municipal doit procéder à la désignation, au mode de scrutin majoritaire, de :

- 1 délégué titulaire
- 3 délégués suppléants

Sont désignés :

M. Mme	NOM	PRENOM	Délégué titulaire OU Délégué suppléant
Mme	CASARES	Marie	Délégué titulaire
Mr	DULAC	Stéphan	Délégué suppléant
Mr	COLLET	David	Délégué suppléant
Mme	GOUT	Aline	Délégué suppléant

2. Travaux de voirie sur le chemin rural de Rieugrand

Madame la maire expose au Conseil Municipal la situation du chemin rural de Rieugrand à Combrecroze et notamment l'ouvrage de franchissement du ruisseau qui s'est effondré. Le montant des travaux de réfection a été chiffré à 38 337 €.

Le GF de Rieugrand accepte de se porter maître d'ouvrage pour effectuer ces travaux de réfection. Celui-ci effectuera une demande de subvention sur des fonds FEADER (mesure desserte forestière).

Le Conseil Municipal décide de participer à l'autofinancement de ces travaux pour un montant de : 2000,00 € (deux mille euros). Ce montant sera porté sur le BP 2020.

3. Désignation du délégué communal à la Régie de Développement Local Insertion – Modification de la Délibération n° 26/2020

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par la Délibération n°26/2020, il a, suite au renouvellement du Conseil Municipal, procédé à la désignation du délégué communal à la Régie de Développement Local - Insertion conformément aux dispositions contenues dans l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire en tant que membre de droit, est désignée d'office délégué titulaire. Il convient donc de désigner un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal désigne Madame GOUT Aline (1er Adjoint) comme délégué suppléant.

4. Désignation des représentants de la Collectivité à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale Hérault Ingénierie

Madame le Maire expose aux membres du conseil Municipal que la Commune est adhérente de l'Agence départementale d'assistance technique Hérault Ingénierie et dispose d'un siège au sein de l'Assemblée Générale.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner le représentant de notre Commune et son suppléant.

Le Conseil Municipal désigne Madame Marie CASARES, Maire, en qualité de titulaire et Monsieur Jacky GOUT en qualité de suppléant pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale de l'Agence technique départementale Hérault Ingénierie,

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 14 heures 30 minutes.

Fait en Mairie de CAMBON-ET-SALVERGUES, le 10 juillet 2020

Marie CASARES

Maire

